



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE DE THUIN (Partie I)

La section de Thuin-Centre

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour celles de Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

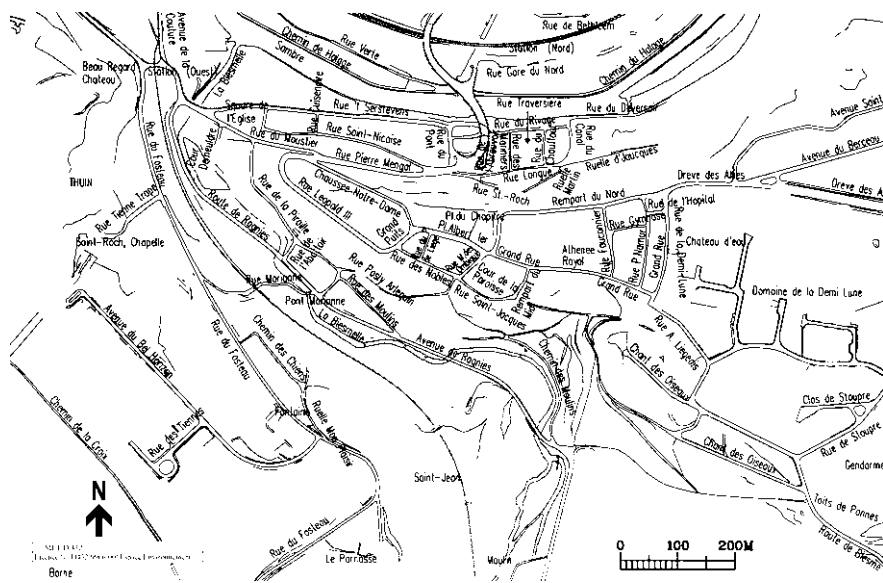
Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

A. Carte Ferraris

B. Plan Popp

C. Plan Picc



Plan actuel des rues



A

Source : Crédit communal



B



C

A. Carte Ferraris : les noyaux bâtis antérieurs à la fin du XVIIIème siècle

L'implantation humaine sur les lieux remonte à des origines lointaines. Au sud-est de la ville actuelle, des fouilles effectuées dans le bois du Grand Bon Dieu révèlent la présence d'un *oppidum* ou site fortifié, remontant à l'époque néolithique.

A l'époque romaine, un autre site, situé en rive droite de la Sambre, est occupé par une petite communauté portuaire effectuant, au départ de la rivière, du commerce avec la Bretagne. Ce site a gardé la pérennité de sa fonction : l'actuel quartier des mariners² abrite toujours des bateliers retraités.

L'histoire ancienne de Thuin est liée à celle de l'abbaye de Lobbes. Dans le polyptyque des possessions de cette abbaye remontant au IX^{ème} siècle, est mentionnée la présence d'un château fort situé sur un éperon rocheux de la Sambre et appartenant aux moines ainsi que l'existence à la Ville Basse de 38 maisons ou chaumières, 3 moulins et 2 brasseries.

L'implantation de ce château fort en rive droite de la Sambre est due aux particularités géographiques du lieu qui lui confèrent d'importantes qualités défensives.

L'intensité de l'ombrage visible sur la carte Ferraris et qui matérialise l'importance du relief permet de visualiser le site fortifié de Thuin, appelé Ville Haute. Ce site est occupé probablement dès l'époque gauloise. Cet ombrage dessine au nord le relief abrupt de la rive droite de la Sambre (partie convexe d'un méandre) et au sud, le relief également abrupt de la rive droite de la Biesmelle, son affluent; leur confluence ayant lieu à l'ouest du site.

Les deux abrupts sont respectivement dénommés aujourd'hui : rempart Nord et rempart du Midi; ils délimitent l'éperon rocheux, berceau naturel de la Ville Haute.

Vu la complexité de l'évolution urbaine, elle sera décrite par quartier : la Ville Haute, la Ville Basse, les liaisons entre ces deux pôles et les hameaux.

La Ville Haute

Diverses étapes marquent l'évolution urbaine de la Ville Haute :

- Dès le IX^{ème} siècle, il existe un *castellum* ou maison forte et une chapelle castrale dédiée à Saint-Ursmer, entourés d'une « solide muraille » et situés à l'ouest du site, à l'emplacement de l'actuel institut du Sacré-Coeur.
- Aux X^{ème}-XI^{ème} siècles, l'importance stratégique de la ville s'accroît car elle est devenue (en 889) possession de l'évêque de Liège et le poste défensif le plus méridional de l'évêché. Une deuxième enceinte plus vaste (ou première enceinte urbaine d'après certaines sources historiques, selon que l'on considère ou pas l'ancien château fort comme une première étape) est érigée englobant l'actuelle place Albert I^{er} et les rues adjacentes. La tour Notger, coincée dans l'îlot formé par la Grand'rue, les rues des Ombiaux, des Nobles et Prince de Liège, en est un vestige. A cette époque, les rues des Ombiaux et Cambier bordées de fossés constituent la limite orientale de l'enceinte. Le chapitre Saint-Théodard occupe, depuis le XII^{ème} siècle, l'emplacement de la place Albert I^{er}, jusqu'à sa démolition en 1811 et un beffroi aux fonctions mixtes, civile et religieuse, lui sera accolé en 1639.

² Ce quartier est connu sous plusieurs dénominations : quartier des mariners, quartier des bateliers, quartier du Foussin mais aussi « Commune libre du Rivage ».

- On situe généralement au XIV^{ème} siècle la construction de la troisième enceinte; l'espace conçu pour une fonction militaire est devenu trop exigü pour la population civile croissante qui veut y vivre et y travailler. Cette enceinte s'étend plus vers l'est englobant le site du collège des Oratoriens (actuel athénée) jusqu'à l'actuelle rue Fauconnier. Dans la première moitié du XV^{ème} siècle, l'antique château est détruit et le couvent des Capucins est construit en 1619.
- De par sa position stratégique aux confins du pays de Liège, la forteresse est maintes fois assiégée et reconstruite. Conquise par Louis XIV en 1675, elle fait l'objet de projets de réaménagement, notamment par Vauban. A cette époque, le périmètre s'étend jusqu'au lieu-dit la Demi-Lune, ce qui correspond à l'extension maximale des fortifications thudiniennes.

Depuis sa constitution, la Ville Haute est la ville militaire, administrative et bourgeoise. De nombreuses congrégations religieuses y ont établi des édifices de culte, des établissements ou refuges (ceux des abbayes d'Aulne, de Lobbes et de la Thure). Les nobles y ont construit des hôtels. Aujourd'hui, les grandes fonctions publiques sont toujours inscrites dans ces lieux.

La carte de Ferraris montre certains éléments de la structure urbaine :

- La Ville Haute offre un bâti très dense, traversé par un axe est-ouest : l'actuelle Grand'rue. Plusieurs îlots bâtis sont situés de part et d'autre de cet axe : du Grand puits jusqu'à la Demi-Lune, le tracé des rues est semblable à celui d'aujourd'hui. Au sud de la Grand'rue, là où la topographie est plus accidentée, les constructions longent l'abrupt et ont donné naissance aux célèbres « jardins suspendus ». Au nord de celle-ci, l'horizontalité du sol a permis l'implantation de parcelles plus vastes avec de grandes propriétés : collège des Oratoriens (athénée), couvent des Soeurs Grises (institut Notre-Dame).
D'une manière générale, on peut dire que la structure de la Ville Haute apparaît déjà, à la fin du XVIII^{ème} siècle, telle que nous la connaissons aujourd'hui.
- Le couvent des Capucins occupe, depuis le début du XVII^{ème} siècle, le site laissé libre par la démolition du château.
- Deux axes nord-sud correspondant aux anciennes limites des fortifications sont perceptibles :
 - l'axe des rues Cambier - des Ombiaux constituant la limite de l'enceinte « notgérienne »;
 - à l'extrémité est, la limite de la dernière enceinte n'est plus marquée que par une double (ou triple) rangée d'arbres bordant un fossé, interrompu par le surplomb de la Demi-Lune, là où se trouvait un moulin à vent détruit en 1654 (site de l'actuel château d'eau).

Le document iconographique figurant dans l'Album de Croÿ (fin XVI^{ème}-début XVII^{ème} siècles) (voir page 15) permet de visualiser plus précisément certains éléments :

- la muraille qui enserme la Ville Haute est munie de six tours rondes décapitées; à l'avant-plan, la porte Notre-Dame apparaît comme une solide construction avec une toiture en bâtière, flanquée de deux tours munies d'archères; du côté de la plaine, on distingue deux tours, celle de la porte Bourreau et le moulin à vent installé sur le rempart oriental;
- au centre, la collégiale Saint-Théodard possède déjà une tour, antérieure à la construction du beffroi. Un autre édifice de culte est visible plus à droite, identifié à la chapelle des Soeurs Grises, dont la présence est attestée dès la fin du XV^{ème} siècle.

La Ville Basse

La carte Ferraris montre que, en contrebas de l'éperon rocheux, sur la rive droite de la Sambre, le bâti est également assez dense, surtout le long de l'axe menant au pont franchissant la Sambre (ancienne rue du Pont). Cette zone est l'actuel quartier des mariniers appelé alors quartier du Foussin. Le tracé des voiries est identique à l'actuel et forme un damier dont l'axe principal (la rue du Rivage) s'allonge entre la Sambre et le pied de l'abrupt menant à la Ville Haute.

Depuis ce quartier, une voie, l'actuelle rue Saint-Nicaise, autrefois baptisée rue des Morts, conduit vers l'est à l'église de la Ville Basse, Notre Dame del Vault ou du Val, et à son cimetière. Ce lieu de culte, ancienne propriété des moines de Lobbes, remonte au VIII^{ème} siècle. Autour de cet édifice, sont rassemblées quelques habitations formant un hameau, à l'origine du quartier du Moustier.

On distingue une petite île sur la Sambre se développant de part et d'autre du pont.

Entre la Biesmelle et l'abrupt rocheux du rempart du Midi, est visible un petit quartier appelé « en la Pieraille ». Y est bâtie une chapelle gothique, ancien béguinage Sainte-Elisabeth qui sera transformé au XVII^{ème} siècle en hôpital desservi par les Soeurs Grises.

La représentation iconographique de l'Album de Croÿ (voir page 15) montre clairement trois moulins sur la Biesmelle. Ces moulins ont une longue histoire, certains datant du début du moyen-âge; leur attribution première est celle de moulins à farine, ensuite ils prennent des fonctions diverses, indispensables aux petites industries locales (draperies, tanneries, cordonneries, fouleries, ...) qui façonnent le paysage de la Ville Basse.

Les liaisons entre Villes-Haute et Basse

La Ville Haute et la Ville Basse, bien distinctes par leurs fonctions, le sont aussi par le type de population : les « Catulas » de la Ville Haute, regardant de haut les « Makas » de la Ville Basse, n'ont pas toujours vécu en bonne entente avec ceux-ci. Malgré ces discordes, économie oblige, des passages existaient bel et bien entre les deux villes.

A travers le rempart Nord, l'accès principal à la Ville Haute est le cheminement qui a précédé l'actuelle chaussée Notre-Dame, au départ de la porte du même nom. La carte de Ferraris ne l'indique pas très clairement quoique l'existence de la porte Notre-Dame atteste un accès. Par contre, apparaît clairement la Gripelotte, diverticule rejoignant la rue du Pont. Plus à l'est, on observe déjà la présence de l'actuelle rue Saint-Roch, rampe escaladant l'abrupt.

A travers le rempart du Midi, sont visibles des « sorties dérobées » ou postys, comme le posty Arlequin menant à la Pieraille ou le posty des Soeurs Grises qui permettait à ces dernières de rejoindre les malades de l'hôpital Sainte-Elisabeth.

Les hameaux

Sur la carte Ferraris, quelques autres noyaux d'habitats sont également visibles :

- au nord : la rue Verte au-delà de la Sambre et, plus loin, le futur hameau des Waibes;
- au sud : la Maladrie;
- à l'est : le Try, déjà relié à la Ville Haute par une voirie bordée d'arbres préfigurant l'actuelle drève des Alliés;
- à quelques kilomètres en aval, le long de la Sambre, le hameau de « Hourbe » (Hourpes) regroupe quatre bâtisses. Un « four à fer » (fourneau) y est attesté dès 1652.

B. Plans Popp et Boulmont : l'importante évolution des noyaux bâtis au XIXème siècle

L'analyse comparée des deux plans, distants seulement de 25 à 30 ans, est appropriée pour percevoir l'évolution importante de Thuin après 1850. Le plan Popp dressé dans les années 1860 fournit des données essentiellement cadastrales, tandis que le plan levé par Gustave Boulmont en 1891 apporte d'intéressants renseignements sur la situation industrielle de la ville.

Dès 1829, la canalisation de la Sambre destinée à améliorer le trafic fluvial - jusque-là pénible et dangereux - favorise le développement économique de Thuin. Dans ce sillage, l'industrie batelière connaît une forte croissance. Plusieurs chantiers navals s'installent dans la deuxième moitié du XIXème siècle.

La population s'accroît de manière nette durant la première moitié de ce siècle (de 2.706 habitants en 1801 à 4.185 habitants en 1846).

La Ville Haute

Le plan Popp donne une image plus détaillée du bâti existant au milieu du XIXème siècle, quasiment le même que celui du XVIIIème siècle :

- Le long de la Grand'rue, le parcellaire montre clairement le maintien des divisions fonctionnelles de la Ville Haute avec les grandes parcelles réservées à l'administration civile et religieuse, essentiellement au nord et les petites réservées à l'habitat, essentiellement au sud.
- La vue plus détaillée du parcellaire permet de distinguer :
 - enserrée dans un îlot, l'église Notre-Dame des Carmes (1670) ou église paroissiale de la Sainte-Vierge. Elle a été élevée à la demande des bourgeois suite aux heurts avec le chapitre qui n'assurait pas le service souhaité par les paroissiens de la Ville Haute;
 - le tracé de la tour Notger et d'un tronçon de l'enceinte « notgérienne » bien visible dans l'îlot entre la rue Grande et la rue des Nobles;
 - l'apparition des dénominations : « posty », « jardins des Remparts », ou « polies ». Situées dans la zone à l'ouest de l'ancien château, ces polies servaient autrefois aux drapiers comme lieu de séchage de leurs productions.

Le plan Popp montre aussi les modifications réalisées entre 1770 et 1860 :

- à l'ouest, on distingue encore sur le site du couvent des Capucins, la délimitation d'une parcelle trapézoïdale correspondant probablement à l'enceinte de l'ancien château. Racheté par l'évêché, le couvent des Capucins est démoli dans la première moitié du XIXème siècle et remplacé par l'institut épiscopal Saint-Léonard;
- la constitution d'une place publique, à l'emplacement de la collégiale détruite en 1811;
- la constitution d'une voie d'accès plus aisée côté ouest entre la Ville Basse et la Ville Haute : l'actuelle rue Léopold II, à l'ouest du Grand Puits et également appelée « nouvelle rampe »;

- côté nord, la chaussée Notre-Dame se dessine clairement, prolongée en zigzag par la rue de la Perrière (actuelle rue Mengal) formant un accès plus carrossable que l'ancienne Gripelotte. Ces nouvelles voiries apportent un changement dans la morphologie générale de la Ville Haute : l'extrémité ouest de l'éperon rocheux apparaît encerclé d'un anneau routier. Si ce parti pris dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle dans le sens d'une plus grande accessibilité de la Ville Haute est déterminant pour l'évolution future du site, sa concrétisation se fait à l'époque dans le respect des proportions des voiries anciennes.

La Ville Basse

Sur le plan Popp, sont bien visibles :

- la constitution de l'actuelle rue du Moustier, dans la prolongation de la rue Léopold II, pour rejoindre l'église de la Ville Basse. Le cimetière autour de celle-ci sera désaffecté en 1883;
- une école communale érigée, rue du Rivage, le long de la Sambre, près du pont;
- en rive gauche de la Sambre, l'emprise du chemin de fer Charleroi-Erquelines (1852), l'emplacement de la future gare du nord et les rectifications du cours de la Sambre pour la rendre plus aisément navigable;
- l'exploitation industrielle de la Sambre et de la Biesmelle. Pour cette dernière, depuis le lieu-dit l'Ermitage jusqu'à sa confluence, les biefs et dérivations se succèdent pour alimenter les moulins desservant divers ateliers : tanneries, fonderies, brasseries, ...

Le plan dressé par Gustave Boulmont (1891) marque davantage encore le développement industriel mais aussi la volonté d'urbaniser la Ville Basse³ :

- la création d'une deuxième ligne de chemin de fer, en remblai le long de la Biesmelle, reliant Mons à Chimay, la ligne 109 établie en 1882 et, parallèlement, la construction de la gare de l'ouest dans le quartier du Moustier;
- la création de deux boulevards :
 - celui du sud-ouest correspondant à l'actuelle avenue de Ragnies, partant de la place de la gare et longeant la nouvelle ligne de chemin de fer;
 - celui du nord, c'est-à-dire la rue 't Serstevens, avec la constitution d'une place publique à la jonction avec la rue du Pont;
- la visualisation de la place occupée par les industries. Il est difficile de faire le compte des scieries, fonderies, brasseries, tanneries, blanchisseries, situées essentiellement le long de la Biesmelle et des chantiers à bateaux, carrières et briqueteries situées le long de la Sambre;
- si cette carte ne reprend pas systématiquement l'habitat, elle permet de constater que l'essor industriel a entraîné le développement d'une forme d'habitat, de type villas et petits châteaux d'industries. Le plus remarquable en taille et par son exceptionnelle situation en surplomb de la Ville Basse : le château Vilain, aujourd'hui dénommé Beaugard.
- la volonté de promouvoir cet essor est également présente dans la terminologie des lieux-dits de la Ville Basse, qui deviennent des faubourgs : « du Moustier », « du Pont », « de la Piraille ».

³ Le plan Boulmont offre des similitudes avec certains plans d'urbanisation de villes conçus à la même époque. (ex. l'urbanisation des zones laissées vides par la démolition des remparts à Charleroi).

Les hameaux

- Parmi les hameaux cités précédemment, celui des Waibes s'est considérablement développé, en rapport avec diverses industries, surtout l'extraction du grès en rive gauche de la Sambre.
- Autre développement dû à l'industrialisation, le hameau de Hourpes, avec l'installation à partir de 1827 de tout un complexe sidérurgique (hauts fourneaux, forges et fonderies, ...), la construction en 1887 d'un impressionnant château d'industrie, le château Bonehill, du nom des propriétaires des lieux et d'un coron pour les ouvriers.
- Toute la zone située à l'est et au sud-est de la Ville Haute connaît un développement de caractère « bourgeois » : les premières villas (villas de la Demi-Lune, de la Gaité, du Berceau, ...) s'installent le long de la drève et dans l'ancien hameau du Try. Le bois du Grand Bon Dieu est structuré par un réseau de cheminements : ce dessin de voiries atteste de la volonté d'en faire un lieu de détente pour les Thudiens, accessible par le boulevard du Midi (actuelle avenue de Ragnies).

C. Plan Picc et Plan de secteur : du début du XXème siècle à nos jours

La Ville Haute

Les modifications les plus importantes se situent dans la partie nord :

- les abords de la place :
 - l'état de délabrement de l'îlot situé à l'ouest du beffroi entraîne sa démolition et sa reconstruction dans les années 1970-1980 avec la volonté de l'inscrire dans la continuité de la configuration historique;
 - l'îlot qui a occupé le front nord de la place, entre ± 1860 et 1919 (bâtiments dits du Martinet), est à nouveau ouvert vers la Ville Basse;
 - quant au front est de la place, il a subi quelques démolitions à l'angle nord-est.
- Le rempart Nord resté intact jusqu'en 1980, est « démonté » et déplacé de quelques mètres vers l'abrupt pour permettre le passage des véhicules motorisés, afin de mettre la Grand'rue à sens unique. Dans la foulée, les maisons anciennes de la rue Cambier ont été démolies.
- La reconversion des grands bâtiments situés au nord de la Grand' rue a entraîné des modifications de l'intérieur des îlots : souvent des constructions complémentaires et la réalisation du parc de l'Hôtel de Ville.
- A l'emplacement des derniers remparts formant la limite est, au domaine de la Demi-Lune, est installé le château d'eau.
- La reconstruction de l'institut du Sacré-Coeur sur le site de l'ancien château (probablement dans les années 1960) sans respect de la morphologie ancienne.

La Ville Basse

La rue 't Serstevens, l'avenue de Ragnies et l'entrée de l'avenue de la Couture se sont densifiées rapidement : le bâti s'est installé en une vingtaine d'années, au début du XXème siècle, le long de ces nouvelles voiries, laissant un espace non bâti le long de la Sambre faisant office de « place » de la Ville Basse. Au début du XXème siècle, cet espace est agrémenté d'un kiosque.

Des destructions ont également eu lieu :

- en bordure du pont sur la Biesmelle (dans les années 1930) pour permettre le passage du tram vicinal vers Anderlues (extrémité de la rue du Moustier);
- plus récemment, plusieurs destructions (dont la gare de l'ouest), dues à l'abandon de la ligne Mons-Chimay (fermée vers 1964), entraînant des cicatrices urbaines non encore fermées actuellement;
- et, enfin, l'amputation de la partie ouest de l'ancien quartier du Foussin pour réaliser un viaduc en S enjambant la Sambre et le chemin de fer; disparition dans la foulée de l'ancien pont de Sambre et du premier îlot bordant la rue Verte au-delà de la Sambre, îlot déjà touché par des bombardements durant la guerre 1940-1945.

L'aménagement du viaduc complète le tracé de la route nationale Feluy (Seneffe)-Gozée (Thuin), traversant la Ville Basse par la rue P. Mengal contournant l'éperon par la rue Léopold II, traversant la Ville Haute via le Grand Puits et la Grand'rue et ressortant de celle-ci via la rue Cambier et le rempart Nord. Le parti pris dans les années 1960 de créer une autoroute urbaine au coeur de la cité historique entraîne des conséquences en terme d'affluence automobile à gérer aujourd'hui.

Les hameaux

Un front de maisons construit dans les années 1930-1940 apparaît le long du chemin de halage, dans la partie est, en rive gauche de la Sambre.

Les Waibes, la Maladrie et les quartiers de l'est (Drève, Berceau, Trieux, Chant des Oiseaux) sont les zones qui ont connu les plus grandes densifications depuis les années 1960, essentiellement un habitat individuel de type pavillonnaire mais aussi des cités sociales (domaine des Hauts-Trieux).

Quant au Plan de secteur, il reflète la situation complexe du site de la ville : l'imbrication entre les zones bâties et naturelles, pour certaines exceptionnelles, due à la topographie des lieux :

- l'ensemble du site constitué par les Villes Haute et Basse est en zone d'intérêt culturel, historique et esthétique (Z.I.C.H.E.), émaillée de zones vertes : le rempart Nord, les polies, le parc de l'Hôtel de Ville, la drève des Alliés;
- le rempart du Midi et ses « jardins suspendus » forment un site classé;
- autre site classé : le bois du Grand Bon Dieu;
- enfin, des parties des vallées de la Sambre et de la Biesmelle sont placées en zone verte.

On peut regretter que la partie aval de la Biesmelle et la partie de l'ancienne ligne 109 longeant la rivière n'aient pas été elles aussi reprises en zones vertes.

Précisons également que Thuin possède un règlement général sur la bâtisse et deux atlas concernant la conservation du patrimoine : celui du sous-sol archéologique et celui des centres anciens protégés. Enfin, un périmètre situé autour de la place du chapitre est périmètre de rénovation urbaine.



Album de Croÿ Thuin à la fin du XVIème-début du XVIIème siècles

Ce document iconographique permet de visualiser plus précisément certains éléments :

- la muraille qui enserme la Ville Haute est munie de six tours rondes décapitées; à l'avant-plan, la porte Notre-Dame apparaît comme une solide construction avec une toiture en bâtière, flanquée de deux tours munies d'archères; du côté de la plaine, on distingue deux tours, celle de la porte Bourreau et le moulin à vent installé sur le rempart oriental;
- au centre, la collégiale Saint-Théodard possède déjà une tour, antérieure à la construction du beffroi. Un autre édifice de culte est visible plus à droite, identifié à la chapelle des Soeurs Grises, dont la présence est attestée dès la fin du XVème siècle;
- à la Ville Basse, trois moulins sont visibles le long de la Biesmelle. A droite, le béguinage Sainte-Elisabeth, transformé en hôpital au XVIIème siècle et desservi par les Soeurs Grises. A gauche, isolée sur son promontoire, l'église Notre Dame del Vaux, et en contrebas, se poursuivant dans le lointain, le quartier plus « industriel » de la Ville Basse.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants⁴

A. Les ambiances urbaines

Les analyses cartographiques et historiques et l'enquête de terrain incitent à garder la distinction entre les deux pôles du développement de Thuin centre : la Ville Haute empreinte de ses fonctions administratives et défensives et la Ville Basse, organisée autour de la Sambre et de la batellerie. De par son caractère particulier de coron urbain isolé dans un environnement forestier, en bordure de Sambre, il est apparu nécessaire d'inclure dans l'étude le hameau de Hourpes d'origine industrielle.

I. La Ville Haute :

- la place du Chapitre et la Grand'rue;
- les petites rues du coeur historique;
- les remparts Nord et du Midi;
- les jardins suspendus;
- la drève des Alliés et le bois du Grand Bon Dieu.

II. La Ville Basse :

- le quartier des Mariniers;
- l'église Notre Dame del Vaultx et le quartier de la gare de l'ouest;
- la rue 't Serstevens et la Sambre.

III. Le hameau de Hourpes :

- l'usine et le château;
- le coron.

⁴ Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. La Ville Haute



1. Alignement de façades, Grand'rue.

Artère principale parcourant la Ville Haute, la Grand'rue a gardé sa physionomie ancienne. Bon nombre d'édifices possèdent un grand intérêt architectural et historique. Vingt d'entre eux sont repris à l'Inventaire dont trois sont classés.

Il se dégage une ambiance exceptionnelle de ces enfilades de façades homogènes, aux travées régulières rythmées par des fenêtres verticales. De tels ensembles urbains nécessitent une protection des plus efficaces car la plus petite intervention inadéquate a des répercussions sur l'ensemble.



2. Le Beffroi, depuis la cour de l'athénée.

La Ville Haute renferme de nombreux édifices qui comportent une tour, un clocher ou un clocheton. Tous forment d'admirables points de repère, qui, de près ou de loin, caractérisent la ville.

Véritable phare de Thuin, le beffroi date de 1638-1639. A l'époque, il servait aussi de tour à la collégiale des Saints Lambert et Théodard dont il est le seul vestige. Il vient d'être classé comme « patrimoine mondial de l'humanité » (UNESCO).

3. Le quartier du Beffroi.

Le périmètre entourant le beffroi a subi de nombreuses démolitions. Ainsi, le quartier d'habitations situé sur son flanc ouest a été exproprié pour un projet routier dans les années 1960. Ce projet fut heureusement abandonné suite aux protestations qu'il avait engendrées.

L'opération de rénovation urbaine qui suivit ne put que constater l'effet de dégradation irrémédiable dû à un trop long abandon. La Ville et l'architecte prêtèrent une attention particulière à la reconstruction : respect des gabarits et de l'image antérieure du bâti, création d'une cour urbaine en intérieur d'îlot. Un travail architectural et urbanistique de qualité.





4. La place du Chapitre, au début du XXème siècle (Ancienne carte postale - Coll. E. Colot).

Coeur de la Ville Haute, la place du Chapitre fut et est toujours le théâtre de nombreuses manifestations et lieu de marché. Les fouilles réalisées en 1997 ont mis à jour les vestiges de l'église romane des Saints Lambert et Théodard du XIIème siècle terminée par un chœur gothique au XVIème siècle et détruite en 1811.



5. La place du Chapitre, à la fin du XXème siècle.

Aujourd'hui véritable place de la Ville Haute, elle s'offre en lieu de respiration, de détente et de rencontre, ses atouts majeurs étant la qualité patrimoniale de son environnement bâti et le remarquable panorama vers la Ville Basse.

Des habitants apprécient la vue superbe dont on jouit depuis ce lieu.



6. Grand puits.

Enfilade de façades homogènes dans leur gabarit et leur aspect général, dessinant une courbe suivant le tracé sinueux de la voirie. Les façades à l'avant-plan (n^{os} 1,2-3) sont reprises à l'Inventaire. Elles étaient autrefois enduites.

C'est à la pointe ouest de l'éperon rocheux (zone à l'avant-plan gauche de la photo) qu'étaient installées au moyen-âge les premières fortifications de la Ville Haute : dès le IX^{ème} siècle, une maison forte ou *castellum* appartenait aux moines de Lobbes. Ensuite, l'enceinte urbaine fut plusieurs fois reconstruite et agrandie.

Des habitants attendent avec impatience la rénovation de ce quartier.



7. Grand'rue, vers la place du Chapitre.

La composition urbanistique de la Grand'rue, étroite et bordée de bâtiments relativement hauts, est le résultat de la nécessaire occupation maximale du site particulier qu'est l'étroit promontoire. La conservation du pavage est l'indispensable atout de ce lieu historique. Aujourd'hui, les nécessités de circulation et de confort sonore pour les riverains risquent d'imposer des solutions qui détruiraient cette ambiance et donc la magie du lieu. Concilier la préservation de ce patrimoine urbain et le renouveau du quartier est un enjeu urbanistique important dans le futur.



8. Le clocheton ou campanile de l'athénée.

Un des remarquables points de repère de la Ville Haute, ce clocheton, appartient à l'ancienne chapelle du collège des Oratoriens. Son profil et sa toiture d'ardoises sont particulièrement gracieux.



9. Cour et bâtiments de l'athénée.

Alors que dans sa partie sud, le territoire de la Ville Haute possède une topographie accidentée et des rues en fortes pentes, ici, dans la partie nord, le sol plus horizontal a permis l'implantation de grandes propriétés aux mains de confréries religieuses (Oratoriens, Soeurs Grises). L'athénée royal est installé depuis 1947 dans les bâtiments de l'ancien collège des Oratoriens construits à la fin du XVIIème siècle et début du XVIIIème siècle. Peu de temps auparavant, ceux-ci avaient obtenu le droit d'enseigner les humanités. Les bâtiments en briques rehaussées de pierre bleue (chaînage d'angle, bandeaux, ...) sont disposés en U autour d'une cour d'honneur.



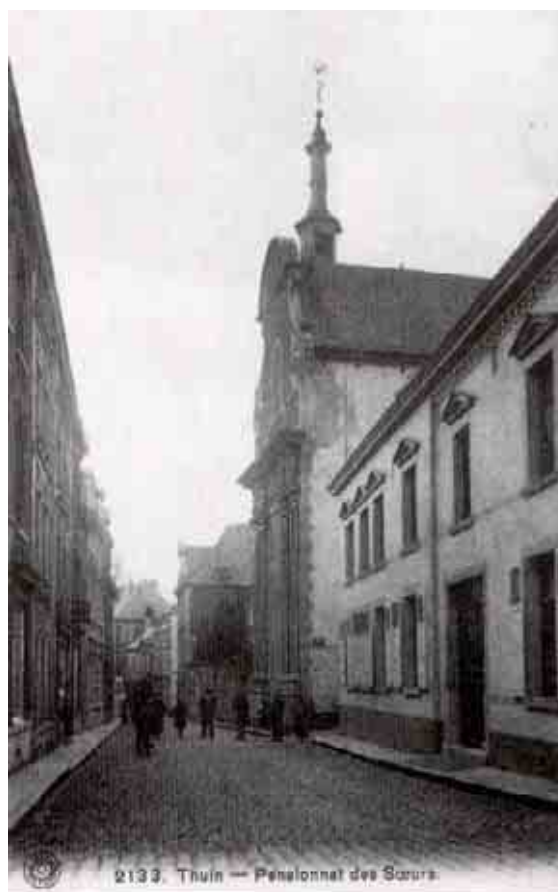
10. Cour et bâtiments de l'athénée.

Le bâtiment a été réhabilité après l'incendie survenu en 1980. Il est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

11. Chapelle des Soeurs Grises (*Ancienne carte postale d'après « Mémoire en Images : Thuin »*).

L'ancien couvent des Soeurs Grises datant du début du XVIIIème siècle accueille aujourd'hui l'institut Notre-Dame. Depuis le XVème siècle, les Soeurs Grises s'occupaient à Thuin des malades et de l'enseignement des jeunes filles. La chapelle dédiée à Sainte-Elisabeth de Hongrie est classée comme monument depuis 1972.

L'état actuel de délabrement du bâtiment inquiète des habitants.





12. La Poste et son enseigne, Grand'rue.

La poste est installée dans l'ancien refuge de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes, remarquable édifice datant du milieu du XVIème siècle. Caractéristiques de cette époque, les fenêtres de type gothique comportent des croisées en pierre et des linteaux en forme d'accolade. L'enseigne ancienne s'inscrit dans l'espace urbain sans le perturber, ici pour indiquer un lieu de communication.

Le bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

Ce bâtiment est admiré par des habitants pour son architecture comme pour sa rénovation. La vue depuis l'arrière du bâtiment est jugée magnifique. Une vocation plus culturelle, selon plusieurs groupements, permettrait de mettre le tout en valeur.

13. Entrée de l'Hôtel de Ville, Grand'rue.

Détail d'une imposante entrée cochère menant à la cour intérieure de cet ancien hôtel de maître occupé par les services communaux. Élégante menuiserie du XIXème siècle avec un décor néoclassique.

Le bâtiment est repris à l'Inventaire.





14. Rambarde en fer forgé dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville.

Le travail du fer forgé est brillamment illustré dans ces motifs décorant l'extrémité d'une rambarde. Il montre le soin apporté dans un élément a priori fonctionnel et le savoir-faire de l'artisan.



15. Grand'rue vers le rempart Nord.

Le prolongement est de la Grand'rue (anciennement rue de Charleroi) offre des caractéristiques urbaines semblables à son tracé ouest décrit précédemment. On y retrouve l'ambiance médiévale caractéristique de la Ville Haute.

Cette photo met en évidence la difficulté de concevoir correctement un aménagement traditionnel de type voirie-trottoirs dans un espace étroit; ces derniers étant totalement non fonctionnels de par leur extrême étroitesse.

Deux de ces habitations sont reprises à l'Inventaire.



16. Grand'rue n° 70.

Cette imposante maison de maître remontant au XVIIIème siècle et construite en moellons s'inscrit particulièrement bien dans le front bâti en épousant la forme courbe de la voirie. Les fenêtres de l'étage sont couronnées de petits frontons triangulaires de type néoclassique, rappelant les palais italiens de la Renaissance. Le bâtiment est repris à l'Inventaire.



17. Rue des Nobles depuis la rue Léopold II.

Cette photo montre à merveille l'extrême richesse des vues créées par le relief. En intramuros, la succession étagée des façades et des toitures et, en fond de perspective, le lieu-dit « Chant des Oiseaux ».



18. Rue des Nobles et tour Notger.

L'îlot compris entre la Grand'rue, la rue des Nobles, et les rues Des Ombiaux et Prince de Liège renferme des vestiges de l'enceinte des Xème-XIème siècles, dont la fameuse « tour Notger », du nom du prince-évêque de Liège qui fut l'instigateur de la construction. Celui-ci désirait renforcer les frontières occidentales de la principauté dont Thuin faisait partie. Cette première enceinte urbaine englobait la place du Chapitre et un tronçon de la Grand'rue. Sa présence va favoriser dès cette époque le développement de l'habitat et du commerce dans la Ville Haute.



19. Rue Saint-Jacques.

Renforcées par la plus grande étroitesse des rues, les caractéristiques urbaines de la Grand’rue se retrouvent dans tout le quartier sud de la Ville Haute. L’ambiance historique y est intacte. Cet ensemble de constructions des XVIIème et XVIIIème siècles possède un cachet indéniable.



20. Rue Saint-Jacques vers la rue Rempart du Midi.

Des habitants sont fiers de ce quartier au cadre médiéval avec vue sur les jardins suspendus et accès aux postys.

21. Rue Prince de Liège.

La Ville a lancé un programme de rénovation de l'espace public de ce quartier.

La composition simple du pavage et du filet d'eau en position centrale a été conservée; le pavé traditionnel a été remplacé par un pavage plus confortable, il est vrai, pour le déplacement des piétons. Par la même occasion, les luminaires ont été remplacés et les câbles électriques enterrés pour une indéniable amélioration visuelle.





22-25. Enseigne, grille et balustrade ponctuant le décor urbain.

Rues, façades, fenêtres sont souvent rehaussées d'ornements en ferronnerie que l'on ne perçoit pas toujours au premier coup d'oeil. L'observation attentive montre la qualité d'exécution de ce petit patrimoine.



26-28. Serrure, bobinette et plaque d'égout.

Serrure, bobinette, et plaque d'égout, ...la diversité du petit patrimoine est grande et son existence est menacée.

En particulier, le petit patrimoine du sol : plaques d'égouts, filets d'eau et autres bordures de trottoirs conçus par des artisans autant comme éléments fonctionnels que décoratifs.



29. Porte d'entrée, rue Parfait Namur, n° 4.

Porte gothique en pierre du XVIème siècle dont le linteau est décoré d'une moulure en forme d'accolade, provenant probablement de la collégiale Saint Théodard.

30. Porte d'entrée de l'institut Notre-Dame (espace intérieur).

Réussir une intervention contemporaine qui affiche sa modernité tout en s'intégrant avec harmonie dans un cadre patrimonial est un défi à relever pour les architectes d'aujourd'hui. Ici, une intéressante réalisation de porte.





31. Ville Basse, depuis la place du Chapitre.

De par sa configuration stratégique naturelle, Thuin a longtemps joué un rôle important en tant que poste de défense sur la frontière liégeoise. On ne compte pas le nombre de batailles dont la forteresse fut l'enjeu.

Que d'éléments racontant l'histoire de la région sont visibles depuis la Ville Haute.

Ici, la Ville Basse et Lobbes dans le lointain, ...



32. Vue vers la Sambre, chemin de halage et chemin de fer depuis l'angle nord-est de la place.

...là, les maisons modernistes du chemin de halage qui se reflètent dans la Sambre.



33. Table d'orientation, rempart Nord.

Insérée dans le rempart Nord, une pierre gravée reprend schématiquement les directions de différents lieux traversés par la Sambre.

Initiative heureuse mais méconnue, qu'il serait intéressant de valoriser.



34. Parc de l'Hôtel de Ville.

Entouré de verdure (ici, au loin, le bois des Waibes), la Ville Haute, elle-même, est très minérale. Le parc Gendebien est un lieu de respiration intéressant. Son aménagement sobre dominé par quelques remarquables arbres hautes-tiges s'harmonise à sa petite taille et à son relief modéré. Il est aussi un bel écrin vert pour l'Hôtel de Ville. Ce parc est classé comme site depuis 1990.

Des habitants apprécient ce petit parc à l'intérieur de la ville. De plus, il met l'Hôtel de Ville en valeur.



35. Rempart Nord, vers l'est.

Rue banale par son revêtement asphalté, le rempart Nord offre des éléments d'harmonisation intéressants :

- le muret en pierre;
- les trottoirs pavés;
- les luminaires, en fil conducteur.

36. Ruelle Saint-Roch ou voie de la Ville, à travers le rempart Nord.

Cette ruelle, qui, à travers le rempart Nord relie la Ville Haute à la Ville Basse offre à la vue du promeneur d'intéressants éléments patrimoniaux :

- le muret en moellons;
- les marches en pierres bleues;
- le luminaire et les rampes en fonte;
- le pavage ancien;
- les vestiges d'une chapelle située dans le virage.





37. Ruelle Saint-Roch : détail de la rampe d'accès.

De la Ville Haute, dévalent des ruelles pentues, rampes ou escaliers enrobés de verdure, autre aspect caractéristique du paysage de Thuin.

38. Ruelle Saint-Roch : détail d'un ancien luminaire.

Faisant écho aux feuillages naturels, des motifs végétaux ornent la fonte des luminaires.





39. Le rempart du Midi depuis le posty des Soeurs Grises.

En ville, l'intérêt des ruelles est indéniable. Elles lient des espaces importants de la vie locale, évitant ainsi aux piétons d'emprunter des voiries ni sécurisantes, ni agréables à fréquenter pour une personne non motorisée.

Ville médiévale, Thuin en recèle de nombreuses, de grande qualité patrimoniale. Le pavage, les murs en moellons ou en briques renforcent la qualité esthétique du cheminement.

Toutes ces ruelles sont très utilisées par de nombreux habitants; elles permettent une circulation rapide à l'écart du bruit et du danger des voitures.



**40. Ruelle Drienne,
entre les n^{os} 44 et 46 Grand' rue.**



41. Ruelle Drienne.



42. Ruelle dans le rempart du Midi.



**43. Accès à la rue Liégeois
depuis les jardins suspendus.**



44. Posty des Soeurs Grises.

Autres témoins historiques exceptionnels du patrimoine de Thuin, ces passages voûtés sous les murailles sont les anciennes portes de l'enceinte... ici, on les appelle « posty ».

Les postys sont la fierté de nombreux habitants qui y voient une caractéristique de leur ville médiévale. Ils aiment leur unité, les trouvent beaux. Ils aimeraient les voir restaurés tant qu'il est encore temps.



45. Posty Bury.

En forme de tunnel creusé en partie dans la roche, ce posty passe sous les jardins de l'ancien hôtel de Bury, édifice remarquable construit au XVIème siècle par cette famille de maîtres de forges thudiens.



**46-48. Trois vues d'ambiance du posty Arlequin.
Harmonie entre les espaces public et privé, qualité des ferronneries.**



**49-51. Trois autres vues d'ambiance du posty Arlequin.
Harmonie entre les espaces public et privé, qualité des vues paysagères.**



52. Niche dans le posty Arlequin.

Encastrée dans la muraille, une niche en pierre bleue du XVIIème siècle en forme de coquille, flanquée de deux sculptures et surmontée d'un blason. Elle rappellerait que cette voie faisait partie du chemin de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle. Elle est reprise à l'Inventaire.

53. Niche au n° 18 rue de la Piraille.

Au-dessus d'une pierre figurant un blason orné d'un joli motif animalier stylisé, une petite niche héberge Saint-Joseph et témoigne de la piété populaire.





54. Les jardins suspendus vers 1900 (Ancienne carte postale - Coll. E. Colot).

Autre particularité des plus remarquables du patrimoine de Thuin, ces cascades de jardins en terrasses, appelés du nom poétique de « jardins suspendus ». Ils sont classés comme site depuis 1976. La vue récente montre un aménagement en potager.



De nombreux habitants considèrent le rempart du Midi comme un patrimoine exceptionnel. Le paysage y est grandiose. Les jardins suspendus sont leur fierté. D'un point de vue historique, ils constituent les contreforts de l'ancienne fortification. Au sud, les murailles en moellons ferrugineux créent un microclimat méditerranéen propice à l'observation et la culture d'espèces botaniques spécifiques. D'un point de vue technique, ils « maintiennent » la Ville Haute. Ce cadre enchanteur les rendrait idylliques si leur état n'était pas l'objet de toutes les inquiétudes.



55. Paysage vers la Maladrerie depuis le rempart du Midi.

D'exceptionnelles vues paysagères sont créées par l'encaissement de la vallée de la Biesmelle.

Côté pile, les vues depuis la Ville Haute vers la rive gauche de la Biesmelle : de l'urbain vers le rural.



56. Vue vers la Ville Haute depuis la rive droite de la Biesmelle.

Côté face, les vues exceptionnelles sur le patrimoine bâti de la Ville Haute : du rural vers l'urbain.



57. Porte d'accès dans les jardins suspendus.

Autrefois portes d'accès aux parcelles privées qui composent la succession des jardins suspendus, ces trouées sont devenues des fenêtres de découverte, symbioses entre histoire et nature.

Des habitants apprécient ces trouées le long des postys et ruelles qui rendent le paysage encore plus grandiose lorsqu'il n'est pas dissimulé par la végétation.



58. Pavillon dans les jardins suspendus.

En se promenant, on découvre quelques mystérieux vestiges d'autres époques envahis par la végétation.



59. Vue vers la vallée de la Biesmelle.

Pour de nombreux habitants, les magnifiques lieux de la ville se trouvent enrichis par le paysage et le climat de cet endroit bien exposé.



60. Drève des Alliés vers 1900 (Ancienne carte postale - Coll. E. Colot).

Déjà arboré au XVIIIème siècle, cet axe, après avoir été déboisé suite à des avatars financiers, fut reboisé au début du XIXème siècle d'alignements de hêtres provenant des domaines de l'abbaye d'Aulne.



L'avenue ou drève devient alors une promenade publique dont l'image architecturale se forge à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle, à travers des villas bourgeoises dont chacune est empreinte des caractéristiques de son époque.

Aujourd'hui, les cerisiers du Japon ont remplacé les hêtres. Quelques uns ont été préservés à l'approche du rempart Nord.

Certains habitants considèrent la drève des Alliés comme la plus belle entrée dans Thuin mais aussi la plus propre et la mieux arborée de la région.



61. Drève des Alliés, toitures du CPAS.

Jeu de toitures avec une alternance entre les pignons triangulaires et les petites lucarnes par groupe de trois.

62. Drève des Alliés n° 36.

Exemple de demeure bourgeoise « Belle Epoque », élevée au début du siècle en bordure de la très « chic » nouvelle artère.





63. Le Chant des Oiseaux.

Le centre du quartier du Chant des Oiseaux est occupé par une vaste place d'un hectare, entièrement verdurée et plantée d'arbres hautes-tiges. Imposante dans les trois dimensions de l'espace, la place est un véritable parc accessible à la promenade et à la détente. Ses qualités apportent une plus-value importante au cadre de vie du quartier. *Des habitants apprécient ce lieu pour son caractère vert et son très bon état d'entretien.*

64. Entrée du bois du Grand Bon Dieu, rue de Biesme.

Situé rive droite de la Biesmelle et parcouru de petits ruisseaux affluents, le bois du Grand Bon Dieu offre un relief très vallonné, ponctué de zones plus planes où s'élèvent de majestueux arbres et de nombreux petits édicules à caractère religieux.

Propriété communale, il est accessible au public. Lieu très apprécié des Thudiniens, il est visiblement l'objet de soin et d'attention, y compris de la part de bénévoles. Son intérêt est également historique : il fut un lieu d'occupation humaine depuis le néolithique. *Le bois du Grand Bon Dieu est un endroit calme, sauvage et entretenu. Il est idéal pour les enfants car les aires de jeux y sont judicieusement intégrées. Des éléments intéressants le ponctuent, exemple : l'Ermitage, bien mis en valeur et entretenu. A deux pas de la Ville, ce bois est un lieu propice à la promenade et à la détente.*



II. La Ville Basse

le quartier des Mariniers;



65. Rue du Rivage, vers la rue du Canal.

Très ancien quartier de la Ville Basse, le quartier des marinières abrite et ce peut-être depuis l'époque romaine, une population de travailleurs liés à la navigation sur la Sambre. Composé de rues et ruelles étroites disposées en damier, il possède l'atmosphère des quartiers populaires. Et, s'il conserve un patrimoine architectural des XVIIème et XVIIIème siècles, il se caractérise surtout par un patrimoine social riche, matérialisé entre autres par les éléments décoratifs liés à la navigation fluviale qu'arborent la plupart des habitations d'anciens

bateliers ou par l'élection d'un maire de « la commune libre du Rivage ».

Des habitants considèrent ce quartier comme typique et très vivant.



66. Angle des rues du Canal et du Déversoir.

Éléments de batellerie typiques dans la décoration des façades et pignons des habitations du quartier des mariniers.

La typologie du bâti correspond à l'habitat ouvrier. L'image est moins bourgeoise qu'à la Ville Haute.

67. Rue du Rivage n^{os} 36 à 42.

Enfilade de façades du XVIII^{ème} siècle, dans une typologie plus sobre que celle visible à la Ville Haute. Le caractère historique ancien est mis en valeur par l'ambiance paisible et la qualité du cheminement. Cet ensemble longeant la Sambre est repris à l'Inventaire.





68. Rue du Rivage n°s 16-18.

Petite maison modeste en moellons du XVIIème siècle dont l'image évoque dans ce contexte-ci le type des « maisons de pêcheurs ».

69. Rue Longue, vers le viaduc.

Ce quartier, disent des habitants de toute l'entité, est une petite ville à elle seule. Elle incarne la mémoire d'une activité économique très importante. Le fouillis sympathique des habitations fait oublier le mauvais état de l'habitat et le tapis d'asphalte qui recouvre encore bien des pavés.





70. Rue des Mariniers.

Beaucoup moins marqué que celui de la Ville Haute, le relief du quartier offre néanmoins des vues particulières.

Ici, vers le rempart Nord...



71. Vue vers la Sambre depuis la rue du Chauffour.

...là, vers la Sambre, son cordon ombilical.

le quartier Notre Dame del Vaulx et rue de ragnies;



72. La Biesmelle et l'église Notre Dame del Vaux.

La Biesmelle, dans son parcours dans Thuin-Ville, représente à la fois le caractère vert et paysager et le caractère industriel aujourd'hui disparu mais dont d'importants vestiges subsistent. Au moyen-âge, des moulins à blé fonctionnaient déjà mais c'est au XIXème siècle que l'expansion est la plus importante avec une multitude de fonderies, tanneries, poêleries, fouleries, ...

Aujourd'hui, de nombreux membres d'associations associent moulins et magnifiques paysages verdoyants à ce tronçon de la Biesmelle.



73. Voûte intérieure de l'église.

L'église Notre Dame del Vaux (ou du Val) a des origines très anciennes. Elle est appelée aussi église du Moustier (pour monastère) qui rappelle qu'elle fut fondée au VIIIème siècle par des moines de Lobbes. Elle date dans son état actuel des XIIIème-XIVème siècles avec des remaniements plus tardifs et des restaurations à la fin du XIXème : l'étonnante charpente en bois de la nef en forme de coque de navire renversée date de 1895.

74. Passage voûté sous l'église.

L'église est classée comme monument ainsi que cet escalier pavé formant un passage sous le chœur, le mur de soutènement, le trottoir et les venelles pavées. Ce type de passage est un dispositif très rare que l'on ne retrouverait apparemment que dans une église ardennaise (Givet). Le square du Moustier est, quant à lui, classé comme site. Ce type de classement assez particulier de tout un cadre urbanistique se justifie par le caractère et la conservation exceptionnels des lieux.





77. Château Beauregard.

Comme suspendu dans la végétation, le château Beauregard, avec ses tours, ses pignons, son allure imposante, possède la physionomie caractéristique des « châteaux d'industrie » ou résidences patronales dont il constitue un exemple remarquable. Fréquents dans le bassin de Charleroi, ils attestent la prospérité économique de la fin du XIXème siècle.

Quelques habitants citent ce château qui, bien entretenu, rehausse le cadre paysager.



**78. Ancienne cordonnerie Votion
réaffectée en habitat, avenue de Ragnies.**

L'avenue de Ragnies garde des vestiges de bâtiments artisanaux et industriels, situés le long de la Biesmelle. La vue montre un très bel exemple de réaffectation en habitat . Celle-ci a été opérée sans porter atteinte à l'architecture du bâtiment. Celui-ci est un témoin intéressant de la typologie industrielle, fin XIXème siècle, marquée par des façades sobres, en briques, animées de frises de petites arcatures en briques. Les pignons triangulaires ou en arrondi sont percés de petites baies circulaires (« oculi »), également typiques de cette architecture.



82. Avenue de Ragnies n° 25.

Cette façade est animée d'une élégante décoration Art nouveau. Les châssis ornementés de vitraux, la très belle menuiserie de la porte d'entrée, l'élégante grille en fer forgé de la cuisine-cave sont ornés de motifs en courbe caractéristiques de ce style. On retrouve aussi l'inspiration puisée dans le monde végétal dans les décors moulés dans l'enduit sous les fenêtres.

Fer forgé, bois, enduit, vitrail, ... la façade doit sa riche ornementation à la dextérité du travail des artisans. Tous ces éléments sont particulièrement fragiles. Le remplacement inadéquat des châssis ou de la porte porterait irrémédiablement atteinte à l'harmonie d'ensemble.

Quelques cités hennuyères préservent çà et là de beaux témoins de l'Art nouveau wallon, tel qu'il fut interprété par les architectes locaux, après sa naissance à Bruxelles, sous l'égide du célèbre Victor Horta. Il importe de valoriser aussi ce type de patrimoine.

B. Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Espace laissé vide par la destruction d'un immeuble à l'angle nord-est de la place du Chapitre.

L'espace abritant la place du Chapitre est le résultat de diverses démolitions et remaniements au cours du temps. Certains de ceux-ci n'ont pas été cicatrisés. Cette vue montre les conséquences néfastes sur la qualité globale du lieu qu'entraîne le non-traitement d'un espace pourtant de petite taille.

La Ville Haute mérite une place de grande qualité à l'image de la splendeur de son patrimoine bâti. Des projets sont en cours. Il est important de prendre en compte les nombreux paramètres d'aménagement et de circulation et d'associer la population à un projet qui lui tient à coeur.

Des habitants regrettent le revêtement de la place mais surtout l'état des bâtiments, la taverne « Le Notger » étant le plus triste exemple souvent cité. Cela nuit beaucoup à l'image du centre. Ils s'interrogent également à propos du kiosque.



2. Carrefour des rues Cambier et Grand' rue.

La rue Cambier est un bel exemple de voirie déstructurée par un projet d'aménagement, (l'élargissement de la traversée de Thuin) et qui n'a malheureusement jamais été cicatrisée. Espace-déchets, habitats délaissés sont le lot de cette rue. A l'exception de l'immeuble des Grenadiers, bâtiment très mal intégré dans la typologie initiale, aucune chance de renaître ne lui a été donnée.



La rue Cambier vers 1900.
*(Ancienne carte postale d'après
 « Mémoire en Images : Thuin »).*

La démolition des bâtiments faisant l'angle avec la Grand' rue est en projet. Il s'agit d'élargir le carrefour pour faciliter les déplacements des véhicules motorisés. Un préalable à ces démolitions devrait être la mise au point d'un plan de déplacement répondant à la question : quel type de déplacements la ville veut-elle promouvoir à long terme et quels moyens mettre en oeuvre? Et comme conséquence : quel réel projet de restructuration urbaine de la rue Cambier désire-t-elle ?

Des habitants regrettent la construction de l'immeuble « Le Grenadier » plusieurs fois cité comme « une horreur dans un cadre historique ».



3. Cour de la paroisse.

Des habitants souhaitent qu'une réflexion soit menée dans le but de rendre à cette placette le cachet qu'elle a partiellement perdu...



4. Espace de stationnement devant la poste.

Comme par le passé, la Ville Haute abrite la plupart des fonctions administratives de la ville. Mais aujourd'hui, les déplacements s'effectuent majoritairement en voiture. L'élément le plus perturbant, tant visuellement que pour les déplacements des piétons, c'est le nombre important de véhicules stationnés : ils forment un cordon peu esthétique et difficilement franchissable.

Les voitures-ventouses qui restent stationnées durant toute la journée sont les plus pénalisantes.



5. Toiture de la chapelle des Soeurs Grises.

La chapelle des Soeurs Grises est classée comme monument. Acquisée en 1997 par la Ville, un projet de réaffectation à vocation culturelle était souhaité pour ce « joyau » du patrimoine de Thuin mais la rénovation se fait toujours attendre.

Des habitants regrettent l'état de délabrement de cette chapelle à laquelle ils sont attachés. Malgré cet attachement, ils jugent qu'il est maintenant très tard et qu'elle devient un chancre.



6. Rue Parfait Namur.

La présence des barrières qui interdisent l'accès à la rue traduit les répercussions néfastes sur l'espace public de l'état de délabrement du bâtiment.



7. Etat du revêtement du posty Arlequin et des jardins suspendus.

La couverture par de l'asphalte du pavage ancien s'effectue pour réparer les outrages du temps et rendre plus praticable la voirie. La photo met en lumière l'échec de cette technique qui vieillit mal et perturbe totalement l'aspect patrimonial du lieu.

L'état de délabrement de certaines portions des jardins suspendus est un sujet de préoccupation important des habitants.

Nombreux sont ceux qui se désolent de voir ce patrimoine extraordinaire se détériorer de façon inéluctable : portes arrachées, murs de soutènement écroulés, végétation envahissante et menaçante. Beaucoup d'entre eux se disent encore prêts à s'y investir mais se sentent dépassés par l'ampleur et la vitesse de la destruction.



8. Détail d'une plaque d'égout, rue de l'Hôpital.

Comme sur la photo précédente, l'asphaltage continu fait disparaître des éléments du patrimoine urbain.



**9. La Griplotte depuis la rue de la Perrière vers 1900 (aujourd'hui rue P. Mengal).
(Ancienne carte postale - Coll. J.M. Horemans)**

La carte postale ancienne montre cette pittoresque voie d'accès appelée « Griplotte » au départ de la Ville Basse, qui n'existe plus aujourd'hui.

Tous les sentiments se rencontrent dans la population face au délabrement du rempart Nord : colère, tristesse, sentiment d'impuissance, d'inquiétude ou d'indifférence mais rares sont ceux qui n'en parlent pas.



Accès barré au rempart Nord depuis la chaussée Notre-Dame (vers la Griplotte).



10. Tour Notger

Cette tour par sa forme cylindrique attire l'oeil. Elle matérialise un important vestige de l'histoire de Thuin constitué par son soubassement. Son état de dégradation est bien visible : un arbre pousse sous la corniche.



11. Rempart Nord vers l'est.

Des habitants jugent cette rue bruyante et dangereuse. Les bacs à fleurs sont très mal perçus.

Deux regrets concernant l'envahissement par de jeunes arbres non entretenus sur le rempart Nord : ne plus profiter de la vue vers la vallée et le danger et l'assombrissement de certaines ruelles.



12. Drève des Alliés vers Thuin.

Majestueuse entrée de Thuin, la drève des Alliés offre néanmoins des points négatifs qui pénalisent cet espace pourtant magnifique en soi.

- la largeur excessive de la bande roulante qui incite l'automobiliste à conserver une vitesse élevée;
- la largeur excessive des bandes de stationnement (pour un stationnement parallèle à la voirie) qui augmente visuellement la largeur des bandes roulantes;
- l'éclairage routier et non urbain;
- les arbres qui, trop petits, n'apportent pas assez d'ampleur à la troisième dimension alors qu'ils en sont les éléments les plus visibles;
- les gabarits trop faibles des constructions récentes. Cette réduction de gabarit casse le rythme de l'alignement des fronts bâtis plus anciens.

Certains habitants jugent la drève dangereuse, mal éclairée, inadaptée aux écoles et arborée de façon douteuse.



13. Domaine de la Demi-Lune.

Ce lotissement social situé en continuité avec la Ville Haute n'a malheureusement pas respecté quelques règles de l'habitat urbain. Le type de constructions choisi engendre une perte de la densité de l'habitat qui est contraire au principe du développement durable.



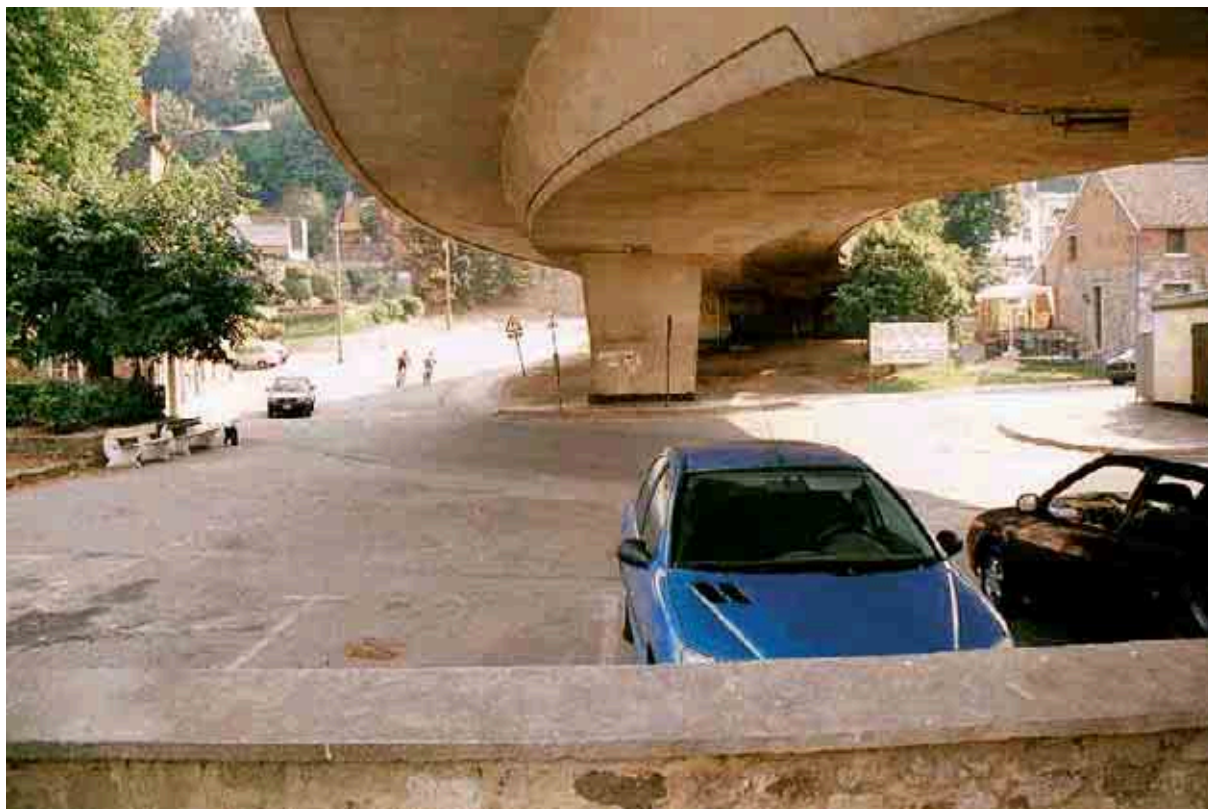
14. Rue du Moustier vers la Biesmelle.

En moins de 100 ans, le quartier de la gare de l'ouest a connu la croissance et le déclin. Disparition de tout ce qui avait généré son effervescence : chemin de fer, gare, tram vicinal, chantiers navals, industries.

Trop d'espaces restent vides, sans affectation, donnant une image peu positive au quartier. Le patrimoine d'habitat XIXème et XXème siècles y est pourtant très intéressant mais, trop dispersé dans cet espace non structuré, il ne parvient pas à effacer l'impression de vide. Ces espaces pourraient à terme attirer un projet. Celui-ci devrait intégrer tous les éléments du quartier et non les laisser en périphérie. Cette démarche est importante pour rendre une cohésion visuelle et fonctionnelle au quartier.



Rue du Moustier et quartier de la gare de l'ouest, vers 1900.
(Ancienne carte postale - Coll. E. Colot).



15. Espace sous le viaduc.



**La rue du Pont, au début du XXème siècle.
(Ancienne carte postale
d'après « Mémoire en Images : Thuin »).**

Elément intéressant de technique de construction, esthétique en soi par le « S » qu'il dessine au-dessus de la Sambre, le viaduc pose d'indéniables problèmes d'intégration. Ici, la coupure visuelle et fonctionnelle qu'il crée entre le quartier des mariners et la rue 't Serstevens. Comme le montre la carte postale, l'ancien pont en continuité avec les rues assurait une liaison entre les deux rives. Actuellement, le passage d'une rive à l'autre est 3 à 5 fois plus long et aussi plus large qu'auparavant; on ne perçoit plus qu'il existe une connexion entre ces deux rives.



16. Carrefour à l'entrée du viaduc, rue de l'Abreuvoir.

Autre problème engendré par le viaduc : le choix routier et non urbain de sa conception. La largeur excessive de la bande de roulage, la taille des carrefours, le type d'éclairage retenu incitent les automobilistes à adopter une vitesse très excessive pour le cadre urbain qu'ils traversent.



17. Détail d'une poutre métallique se répétant sur plusieurs façades de la rue 't Serstevens.

Le décor urbain est fait de petits détails, qui par le soin avec lequel ils ont été réalisés, rehaussent ici une façade, là une voirie. Ce joli motif en fer forgé est à terme menacé de disparition si le processus de dégradation n'est pas enrayé par un entretien plus régulier.



18. Zone de stationnement face à la Sambre, rue 't Serstevens.



**Le même espace au début du XXème siècle.
(Ancienne carte postale -
Coll. J.M. Horemans)**

Comme à la Ville Haute, les véhicules en stationnement encombrant la rue 't Sterstevens. Le cordon qu'elles forment pose les mêmes problèmes de déplacement des piétons et d'inesthétique. La carte postale ancienne montre l'accent mis jadis sur la convivialité.

4. Conclusions

Thuin, c'est d'abord un site exceptionnel que les hommes ont façonné et bâti au cours des siècles. Le naturel et l'humain y sont intimement liés, offrant des caractéristiques urbaines originales, voire uniques.

La Sambre et la Biesmelle sont à la fois à l'origine du choix d'implantation de la ville mais aussi les moteurs de son développement économique : Thuin s'est toujours tournée vers ses rivières pour vivre.

Profondément marquée par l'histoire, la ville recèle un foisonnement de témoins architecturaux et d'ambiances urbaines de grande qualité : époques médiévale, XVIIème, XVIIIème siècles, industrielle (XIXème siècle) et même années 1930.

Ce patrimoine a bien entendu évolué et, de tout temps, des destructions dont certaines très dommageables ont eu lieu. Mais les contraintes économiques du XXème siècle ont accéléré le processus : le manque d'entretien du patrimoine constitué par les façades urbaines mais aussi le choix de la mobilité individuelle à tout prix ont entraîné, comme dans la plupart des villes européennes, de nombreuses démolitions. Ces déstructurations ont un impact négatif sur la perception du patrimoine qui se trouve par endroit banalisé. Toutefois, la configuration propre de Thuin est telle que l'on se sent d'emblée dans une ville historique. Par une politique patrimoniale rigoureuse et dynamique et un mouvement de sensibilisation des habitants, la ville pourrait retrouver une image cohérente à la hauteur de son réservoir patrimonial de premier ordre.

L'enjeu pour la Ville est la conservation du patrimoine urbain et son intégration à la vie contemporaine.

Qu'en est-il de la protection actuelle de ce patrimoine ?

- A l'heure actuelle, le nombre de classements n'est pas proportionnel à l'intérêt général du patrimoine. Thuin-centre ne possède en effet que dix bâtiments ou ensembles protégés :
 - deux classements comme sites : les jardins suspendus, le bois du Grand Bon Dieu;
 - huit classements comme monuments dont, hormis les orgues de l'église Notre-Dame des Carmes :
 - 3 maison anciennes :
 - n° 13 place Albert 1er;
 - n° 21 Grand'rue (Maison « espagnole »);
 - n° 36-38 Grand'rue (refuge de l'abbaye d'Aulne et son parc classé comme site (parc de l'Hôtel de Ville));
 - 2 lieux de culte :
 - la chapelle des Soeurs Grises,
 - l'église Notre Dame du Val, son environnement urbain et le square du Moustier comme site;
 - la place du Chapitre :
 - le beffroi (patrimoine mondial de l'humanité);
 - les galeries.

- L'Inventaire reprend une centaine de bâtiments (dont 70 dans le périmètre étudié et 27 en dehors de celui-ci). Pour la Ville Haute, ceux-ci sont localisés principalement le long de la Grand'rue (20 édifices), de la rue des Nobles (4 édifices ou ensembles d'édifices), du Rempart du Midi (8 édifices) et de la rue Saint-Jacques (5 édifices et 1 niche). Pour la Ville Basse, ils sont localisés notamment le long de la rue du Rivage (4 bâtisses ou ensembles de bâtisses).

Dans le périmètre que nous étudions, en dehors de quatre monuments liés au culte (2 églises, chapelle, niche), il s'agit principalement d'habitations (y compris les refuges d'abbayes) ou de constructions (tanneries, ancien moulin) remontant aux XVIIème-XVIIIème siècles avec quelques témoins datant encore du XVIème siècle (les n^{os} 21, 22, 27-29, 34, 36 et 99 Grand'rue). Ceci indique que **Thuin possède un important patrimoine particulièrement ancien.**

Par contre, l'Inventaire (actuellement en voie de révision) ne mentionne pas le **riche patrimoine XIXème et début XXème siècles lié à l'industrialisation : les maisons de type « Belle Epoque », les châteaux d'industrie « Art Nouveau » méritent une attention tout aussi grande.**

Dix édifices repris dans l'Inventaire mériteraient le classement (pastilles).

Depuis 1984, Thuin possède un atlas de centre ancien protégé et un règlement général sur la bâtisse :

- Le règlement général sur la bâtisse s'applique au centre de Thuin, considéré grosso modo comme le périmètre compris entre la Biesmelle et la Sambre jusqu'à la rue de la Demi-Lune. Contrairement au classement, il ne garantit pas la préservation d'un immeuble mais permet d'assurer le maintien des caractéristiques traditionnelles des bâtiments : alignement des façades, hauteur sous corniche, matériaux, ... Pour les voiries, le règlement permet de conserver leur tracé, contrôle légèrement le parçage et permet de protéger les sols en pavés.
- L'atlas de centre ancien protégé concerne quasiment le même périmètre et donne la valeur indicative des bâtiments et espaces publics.

La Ville Haute

- **Les éléments intéressants sont :**

- **un tissu urbain encore très bien conservé** : qualité des ambiances, alignement homogène des façades (Grand'rue), revêtements préservés en pavés, tracé ancien des rues (rue des Nobles, rue Saint-Jacques, ...), nombreuses ruelles (Saint-Roch, Saint-Martin, Rempart du Midi, ...), postys;
- **des perspectives dérobées exceptionnelles** sur les vallées de la Biesmelle et de la Sambre (par exemple depuis la place du Chapitre ou depuis les remparts), ou sur d'autres parties de la ville;
- **de nombreux points de repère** : beffroi, campanile de l'athénée, chapelle des Soeurs Grises, Hôtel de Ville, ...;
- **des monuments et sites exceptionnels ou de qualité** : le beffroi, l'ensemble des bâtiments de l'athénée donnant sur une cour d'honneur, la chapelle des Soeurs Grises, la poste (ancien refuge de l'abbaye de Lobbes), l'Hôtel de Ville, les hôtels de maître des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles, ainsi que l'ensemble des vestiges des anciennes fortifications (tour Notger, postys, remparts et jardins suspendus);

- reliant ces « joyaux » patrimoniaux, **la qualité de certains cheminements urbains offre des parcours étonnants** : le long des remparts, au sein des ruelles et des rues anciennes;
 - **un petit patrimoine très diversifié** constitué de multiples éléments architecturaux et urbains : enseignes, grilles, balustrades, ancrés, ornements de portes tels que serrures ou bobinettes, plaques d'égouts, ...
- **Les problématiques à améliorer sont :**
 - **l'application de la réglementation propre au centre ancien protégé** : ce mode de protection est-il adéquat ? La Commission des Monuments, Sites et Fouilles est-elle consultée pour chaque intervention ? Celles-ci sont-elles signalées à l'administration communale ?
 - **la présence de quelques bâtiments non intégrés**, construits dans les années 1960-1970 perturbant fortement l'image d'homogénéité de la ville, par exemple : l'immeuble des Grenadiers à la rue Cambier, le collège du Sacré-Coeur au Grand Puits, sur le site du château primitif;
 - **le manque d'entretien de la végétation** : celle-ci doit être entretenue afin de préserver les vues sur les vallées et ainsi éviter la dégradation des murs des remparts et des jardins suspendus;
 - **la disparition ou le mauvais état de certains anciens cheminements** telle la Gripelotte;
 - **l'absence d'aménagements des trottoirs**, essentiellement dans l'axe **Grand'rue - rue Léopold** : totalement inconfortables ou inadaptés (trop étroits), ils pénalisent les déplacements tant des habitants que des touristes;
 - **le délabrement de certains monuments particulièrement anciens** : la chapelle des Soeurs Grises, le beffroi, les remparts et murs des jardins suspendus, la tour Notger;
 - **le manque d'entretien de l'habitat**, encore plus visible aux étages et causant à terme des césures dans les ensembles urbains (par exemple la place du Chapitre);
 - **l'érosion progressive du petit patrimoine urbain et architectural** (grilles, balcons, enseignes, ...) participant grandement au cachet local ;
 - **la perte du caractère ancien de la drève des Alliés** :
 - dans l'ambiance végétale : les majestueuses rangées d'arbres d'autrefois ont fait place à des cerisiers du Japon moins adaptés au cadre patrimonial de la drève;
 - dans les aménagements de voirie, correspondant plus à ceux d'une autoroute urbaine qu'à ceux d'un boulevard marquant l'entrée d'un noyau urbain;
 - **Renforcer encore les initiatives de promotion touristique**, lancées par les instances et associations concernées.

La Ville Basse

- **Les éléments intéressants sont :**
 - **le quartier des mariniers** : très ancien tissu urbain structuré par un réseau de rues en quadrilatère bordé de maisons dont la beauté provient de leur simplicité et de leur agencement continu; havre de paix tourné vers la Sambre, ce quartier est celui de la mémoire sociale et batelière de Thuin dont l'authenticité est à préserver;
 - **la présence de la Biesmelle et de la Sambre** le long desquelles s'égrènent des patrimoines vert et bâti;
 - **les perspectives** sur la Ville Haute, les jardins suspendus et la Sambre;

- **le site de l'église Notre Dame del Vaulx** dans son ensemble (passage voûté, venelles pavées, square) pour son caractère exceptionnel;
 - **quelques éléments de mobilier urbain**, en particulier le garde-corps de type Art Déco, situé le long de la Biesmelle;
 - **l'important patrimoine architectural de l'époque industrielle** : ancienne cordonnerie Votion, la cour Leclercq, des maisons « Belle Epoque » comme l'exceptionnel château Beauregard, des demeures bourgeoises, une maison Art nouveau à l'avenue de Ragnies, un ensemble de maisons commerçantes 1900 à la rue 't Serstevens, ainsi que l'alignement de maisons modernistes au chemin de halage.
- **Les problématiques à améliorer sont :**
 - **mieux valoriser le patrimoine ouvrier**, constitué des maisons de bateliers, encore peu reconnu et non protégé, par exemple le bâtiment à l'angle des rues du Canal et du Déversoir;
 - **aider à la sauvegarde de la mémoire batelière** : publications, musée;
 - **restructurer le quartier de la gare de l'ouest** : les démolitions s'y sont succédé, d'abord pour faire circuler le tram, ensuite lors de sa disparition et sans faire place à un nouveau tissu urbain; celui-ci est à concevoir par un véritable plan de réurbanisation du quartier;
 - **la rupture entre les deux rives de la Sambre et l'isolement du quartier des marinières** dus à la construction du viaduc surdimensionné par rapport à la structure urbaine des lieux;
 - **l'aménagement de la partie est de la rue 't Serstevens**, qui fait la part trop belle au stationnement, sans dégager une réelle place de rencontre, digne des fonctions commerciales et festives du lieu, ni de ses qualités patrimoniales;
 - ici aussi, **l'érosion progressive du petit patrimoine urbain et architectural** (balcons en fer forgé ou en fonte, linteaux métalliques, portes et vitrines, ...) participant grandement au cachet local.

Pour l'ensemble des deux quartiers

- **Les éléments intéressants sont :**
 - **le site classé du bois du Grand Bon Dieu**, véritable « bois des Thudiniens »;
 - **la présence d'un sous-sol archéologique** conservant les traces du passé le plus ancien de Thuin et couvert par un atlas du sous-sol archéologique.
- **Les problématiques à améliorer sont :**
 - **l'absence de plan de circulation global** (Villes Haute et Basse) : sa mise en place aurait un impact favorable sur les développements commercial et touristique;
 - **créer des éléments de convivialité plus perceptibles** sur les places, à l'image des kiosques d'antan;
 - peut-être manque-t-il à Thuin **un événement-phare ou un pôle d'attraction intégré au cadre patrimonial** susceptible d'assurer la renommée de la ville à plus grande échelle.

Le hameau de Hourpes

- ***Les éléments intéressants sont :***

- **son château industriel** qui doit son intérêt à la prestance majestueuse de ses façades et à l'originalité de son intérieur;
- **son coron** homogène, bien conservé et entretenu, avec une vie sociale animée;
- **le site verdoyant** de la Sambre dans lequel il s'inscrit et le caractère bucolique des accès tant par le halage que par le bois.

- ***Les problématiques à améliorer sont :***

- **l'abandon et la détérioration du château** (aucune reconnaissance de ce patrimoine n'existe aujourd'hui, ni classement, ni inventaire).